Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 5 (1893)
Heft: 7

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

La *Société par action pour la fabrication de l'aniline*, à Berlin, vient d'introduire dans le commerce un nouveau fixage acide solide dont la solution s'opère rapidement et se trouve parfaitement claire. Une partie du mélange doit être dissoute dans 8 parties d'eau. Prix : le demi-kilo, 1 fr.

* * *

Exposition internationale de Genève.

A l'heure où nos lecteurs liront ces lignes, l'exposition aura ouvert ses portes au public. Le travail de la commission d'organisation a été considérable, on pourra s'en assurer, mais nous croyons qu'il sera récompensé par le vif intérêt que prend le public à la photographie. Il faut bien dire que ce local, dont la simplicité démocratique jure un peu avec le titre de palais, a été remarquablement aménagé et décoré par les soins intelligents de MM. Peyrot et Odier.

Les électeurs qui, de 1846 à 1864, votaient contre ou pour M. James Fazy et recevaient fréquemment maint horions et d'innombrables bousculades, auront peine à reconnaître leur *bâtiment* dans la belle salle ornée de tentures, de fleurs, d'un jet d'eau et d'innombrables merveilles.

Dans la séance plénière de la commission d'organisation tenue à Genève le 17 juillet, M. E. Pricam a donné lecture des travaux accomplis jusqu'à ce jour par la section genevoise de l'exposition. On a arrêté définitivement le type de la médaille offerte aux lauréats et il a été procédé à la nomination du jury dans les trois groupes professionnels, amateurs et appareils.

Le jury sera composé de :

Suisses allemands . . .	6
Suisses romands . . .	6
Français	3
Italiens	1
Belges	1
Autrichiens	1
Allemands	1

* * *

La Société des Amateurs Photographes de Paris vient d'agrandir ses locaux en les transportant, 339, rue Saint-Martin, où elle a installé un magnifique atelier de pose, un laboratoire, une bibliothèque, etc... Les amateurs qui voudront faire partie de la Société y trouveront des appareils de toutes sortes (chambre 30 × 40, 18 × 24, etc.; pupitre à retouche, presse à satiner, lanterne d'agrandissement, etc.), les journaux et les ouvrages photographiques écrits en français, etc.

Une séance, accompagnée de projections, a lieu tous les mois ; tous les quinze jours, un cours est fait le soir. Le dimanche, tous les quinze jours, la Société organise, à partir du mois d'avril, des excursions pour lesquelles les sociétaires ont une remise de 50 % sur les chemins de fer.

Les sociétaires ont de nombreuses remises chez la plupart des marchands et fabricants d'appareils photographiques.

La cotisation est ainsi fixée :

1° Membres actifs (résidant dans le département de la Seine); droit d'entrée, 5 francs ; cotisation annuelle, 20 francs ;

2° Membres correspondants (résidant en province) : cotisation annuelle, 10 francs.

Les personnes qui désirent avoir plus de détails trouveront toujours un membre du Comité au siège de la Société, 339, rue Saint-Martin, les dimanches matin, mercredis et vendredis, de trois à cinq heures, et les mardis, de quatre heures et demie à six heures.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les ouvrages dont nous rendons compte se trouvent au Comptoir suisse de photographie.

Traité pratique de photolithographie, par Léon Vidal. Paris, Gauthier-Villars et fils, 1893, in-8°.

Le nom de M. Vidal a une grande notoriété parmi tous ceux qui ont écrit sur la photographie. L'annonce d'un nouveau livre de l'éminent directeur du *Moniteur* ne peut manquer d'avoir un vrai succès. Tout ce qui touche aux tirages aux encres grasses avec base photographique a une grande importance ; c'est l'application la plus directement utile de la photographie et la voie ouverte dans cette branche aux perfectionnements est immense. L'ouvrage de M. L. Vidal sera lu avec fruit par tous ceux qu'intéressent les questions d'édition à base photographique.

* * *

Ausfuhrliche Anleitung zur herstellung von Photographien für liebhaber, von Paul Goerz. Berlin, G. Schmidt, 1893, in-8° avec nombreuses figures dans le texte, m. 2,50.

M. P. Goerz a réuni, dans un petit volume de 200 pages, les principales données photographiques utiles à un débutant. Nous serions bien un peu tenté de dire que l'auteur a